



REPUBLIQUE FRANÇAISE

# MAIRIE DE BOUFFEMONT

DEPARTEMENT  
DU  
VAL D'OISE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 MARS 2004

ARRONDISSEMENT  
DE  
SARCELLES

CANTON  
DE  
DOMONT

Le 11 mars 2004 à 21 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. BESNIER, Maire.

Mmes et MM. FOURIER - BOUGOUIN - - MAZEL (arrivé à 21 h 50) - CLAIR - GRANDJEAN - TALON - Adjoints au Maire

Mmes et MM. FRANCE - RIDOLCE - KRUIK - S. JOUVENCEAU - S. COIGNET - GAY - VIALAS - GODARD - GUERRIER - ROBERT - V. BRIFFAUX - NEVEU - L. BRIFFAUX - Conseillers Municipaux

### Absents excusés :

Madame COIGNET qui a donné pouvoir à Monsieur BOUGOUIN  
Monsieur MAZEL qui a donné pouvoir à Monsieur GRANDJEAN  
Madame BOUCARD qui a donné pouvoir à Monsieur TALON  
Madame GAUTIER qui a donné pouvoir à Madame FOURIER  
Madame DUBOIS qui a donné pouvoir à Madame KRUIK  
Monsieur JOUVENCEAU qui a donné pouvoir à Madame JOUVENCEAU  
Monsieur FOURIER qui a donné pouvoir à Monsieur CLAIR  
Madame BESNIER qui a donné pouvoir à Madame BRIFFAUX  
Monsieur BAZENET

### Absent :

Monsieur MARTINEZ

Secrétaire de séance : Madame FOURIER

Avant de commencer la séance, une minute de silence est respectée en hommage aux victimes des attentats survenus ce jour à Madrid en Espagne.

### Point n° 1 : Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 5 février 2004

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 5 février 2004 est adopté à l'unanimité sous réserve d'une correction demandée par Madame GODARD concernant son intervention sur l'exposition de la Bible (en page 16).

Il convient de comprendre que suite à l'exposition qui s'est déroulée dernièrement sur le thème de la Bible, Madame GODARD déplore que les élus aient été destinataires d'un coffret comprenant livre et cassette sur le sujet et émet une mise en garde par rapport aux dérives possibles liées à une telle démarche.

### Point n° 2 : Avenant n° 5 au Contrat Temps Libre

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 18 décembre 2003, le Conseil Municipal a approuvé l'avenant n° 4 au Contrat Temps Libre proposé par la Caisse d'Allocations Familiales pour prolonger d'un an la durée du Contrat compte tenu de l'effort réalisé par la ville pour atteindre les objectifs fixés.

Monsieur BESNIER présente l'avenant n° 5 au Contrat Temps Libre, rédigé par la CAF, afin de permettre la modification des taux du régime général et de la prestation de service.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cet avenant n° 5 au Contrat Temps Libre et autorise Monsieur le Maire à signer ce document.

**Point n° 3 : Construction du nouveau Centre de Loisirs Maternel - Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales**

Monsieur BESNIER précise qu'en date du 27 février 2003, le Conseil Municipal a sollicité auprès du Conseil Régional et du Conseil Général, l'élaboration d'un avenant au contrat régional afin d'autoriser le remplacement du projet Maison pour Tous par la construction d'un Centre de Loisirs Maternel.

Monsieur le Maire indique que dans sa séance du 2 octobre 2003, le Conseil Régional a décidé d'octroyer une subvention à hauteur de 35% du montant HT des travaux (sur la base du 1<sup>er</sup> projet) et qu'en date du 8 décembre 2003, le Conseil Général a également accepté de subventionner le projet à hauteur de 25% (sur la base du 1<sup>er</sup> projet).

Par ailleurs il rappelle que, dans sa séance du 18 décembre 2003, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres pour la construction du Centre de Loisirs Maternel.

Monsieur le Maire annonce que le coût d'objectif de ce projet est estimé à 633 050 € HT auquel s'ajoute :

- les frais d'honoraires et parution d'annonce pour un montant HT de 26 642.80 €,
- les missions de contrôle et de conception pour un montant de 10 884.87 € HT,
- la fourniture de plans pour 1 370 € HT,
- la démolition des anciens ateliers pour 7 600 €
- l'acquisition de mobiliers et fournitures pour 30 146.80 €

Madame GODARD demande si les 10% restant seront financés sur les fonds propres de la Commune.

Monsieur GRANDJEAN confirme que le financement est prévu dans le programme globalisé d'emprunts.

Monsieur le Maire ajoute que la subvention susceptible d'être accordée par la Caisse d'Allocation Familiales, au titre de l'année 2004, est calculée à hauteur de 30 % du montant global HT du projet estimé à 709 694.47€ comprenant le mobilier et l'immobilier. Il souligne également qu'un plan de financement sera joint à la délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention à hauteur de 30% du montant global HT du projet, au titre de l'année 2004.

**Point n° 4 : Approbation des Comptes Administratifs 2003 de la Commune, Eau Potable et Assainissement**

Monsieur GRANDJEAN présente les Comptes Administratifs 2003 tels qu'ils ont été étudiés lors de la Commission des Finances du 2 mars 2004.

A la demande de Monsieur VIALAS, Monsieur GRANDJEAN commente un tableau des budgets réalisés sur les 5 dernières années.

**Synthèse générale sur 5 ans**

Exercice	1999	2000		2001		2002		2003	
Personnel	2 241 305 €	2 248 166 €	0,3%	2 389 638 €	6,3%	2 425 726 €	1,5%	2 586 677 €	6,6%
Contingent obligatoires et subventions	419 693 €	446 370 €	6,4%	367 402 €	-17,7%	419 149 €	14,1%	453 264 €	8,1%
Charges de gestion	953 569 €	1 062 722 €	11,4%	1 091 078 €	2,7%	1 240 978 €	13,7%	908 735 €	-26,8%
Charges financières	150 010 €	152 144 €	1,4%	159 462 €	4,8%	141 427 €	-11,3%	117 145 €	-17,2%
Charges exceptionnelles	6 098 €	7 775 €	27,5%	2 744 €	-64,7%	658 €	-76,0%	1 475 €	124,2%
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>3 770 674 €</b>	<b>3 917 177 €</b>	<b>3,9%</b>	<b>4 010 324 €</b>	<b>2,4%</b>	<b>4 227 937 €</b>	<b>5,4%</b>	<b>4 067 296 €</b>	<b>-3,8%</b>
Dotations	2 159 440 €	2 136 268 €	-1,1%	2 189 320 €	2,5%	2 278 139 €	4,1%	2 308 016 €	1,3%
Impôts et taxes	1 784 111 €	1 820 089 €	2,0%	1 851 951 €	1,8%	2 035 155 €	9,9%	1 768 509 €	-13,1%
Produit de gestion et divers	515 278 €	541 346 €	5,1%	594 246 €	9,8%	524 029 €	-11,8%	607 939 €	16,0%
<b>Total recettes réelles</b>	<b>4 458 829 €</b>	<b>4 497 703 €</b>	<b>0,9%</b>	<b>4 635 517 €</b>	<b>3,1%</b>	<b>4 837 323 €</b>	<b>4,4%</b>	<b>4 684 464 €</b>	<b>-3,2%</b>

<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>688 155 €</b>	<b>580 526 €</b>	<b>-15,6%</b>	<b>625 193 €</b>	<b>7,7%</b>	609 386 €	<b>-2,5%</b>	<b>617 168 €</b>	<b>1,3%</b>
Balance des mvts d'ordre	-99 854€	-129 399 €	29,6%	-210 608€	62,8%	-153 896 €	-26,9%	-252 249 €	63,9%
<b>Résultat net exercice</b>	<b>588 301 €</b>	<b>451 127 €</b>	<b>-23,3%</b>	<b>414 585 €</b>	<b>-8,1%</b>	455 490 €	<b>9,9%</b>	<b>364 919 €</b>	<b>-19,9%</b>
Résultat N-1 non affecté	160 361 €	156 154 €	-2,6%	49 851 €	-68,1%	64 496 €	29,4%	120 000 €	86,1%
<b>Résultat Clôture exercice</b>	<b>748 662 €</b>	<b>607 281 €</b>	<b>-18,9%</b>	<b>464 436 €</b>	<b>-23,5%</b>	519 986 €	12,0%	<b>484 919 €</b>	<b>-6,7%</b>
	0	0		0					
Remboursement capital de la dette	299 776 €	319 061 €	6,4%	342 782 €	7,4%	330 909 €	-3,5%	340 506 €	2,9%
Dépenses d'équipement	492 868 €	1 423 264 €	188,8%	1 324 477 €	-6,9%	646 327 €	-51,2%	744 682 €	15,2%
Dépenses d'ordre et divers	27 913 €	66 574 €	138,5%	36 405 €	-45,3%	154 754 €	325,1%	30 131 €	-80,5%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>820 557 €</b>	<b>1 808 899 €</b>	<b>120,4%</b>	<b>1 703 664 €</b>	<b>-5,8%</b>	1 131 990 €	<b>-33,6%</b>	<b>1 115 319 €</b>	<b>-1,5%</b>
Subventions	141 015 €	426 552 €	202,5%	454 298 €	6,5%	135 253 €	-70,2%	113 717 €	-15,9%
Emprunt nouveau	235 229 €	409 326 €		311 911 €		154 000 €		150 000 €	
FCTVA	72 246 €	131 792 €	82,4%	77 566 €	-41,1%	220 129 €	183,8%	166 003 €	-24,6%
Recette d'ordres et divers	133 652 €	194 876 €	45,8%	466 677 €	139,5%	320 346 €	-31,4%	298 695 €	-6,8%
<b>Total recette investissement</b>	<b>582 142 €</b>	<b>1 162 546 €</b>	<b>99,7%</b>	<b>1 310 452 €</b>	<b>12,7%</b>	829 728 €	<b>-36,7%</b>	<b>728 415 €</b>	<b>-12,2%</b>
Report résultat de clôture N-1	-586 929 €	-353 407 €	-39,8%	-408 777 €	15,7%	244 600 €	-40,2%	-146 858 €	-40,0%
Résultat de fonctionnement N-1 affecté à l'investissement	471 936 €	590 984 €	25,2%	557 430 €	-5,7%	400 000 €	-28,2%	399 716 €	-0,1%
<b>Résultat de clôture investissement</b>	<b>-\$53 407 €</b>	<b>-408 777 €</b>	<b>15,7%</b>	<b>-244 559 €</b>	<b>-40,2%</b>	-146 862 €	<b>-39,9%</b>	<b>-134 046 €</b>	<b>-8,7%</b>
	0	0		0					
<b>Total exercice</b>	<b>395 255 €</b>	<b>198 504 €</b>	<b>-49,8%</b>	<b>219 877 €</b>	<b>10,8%</b>	373 125 €	69,7%	<b>350 873 €</b>	<b>-6,0%</b>

*Synthèse corrigée en tenant compte du changement de périmètre suite au passage à l'Intercommunalité*

Exercice	2002	Correction	2002 ajusté	2003	
Personnel	2 425 726 €		2 425 726 €	2 586 677 €	6,6%
Contingent obligatoires et subventions	419 149 €	-1 500 €	417 649 €	453 264 €	8,5%
Charges de gestion	1 240 978 €	-409 000 €	831 978 €	908 735 €	9,2%
Charges financières	141 427 €		141 427 €	117 145 €	-17,2%
Charges exceptionnelles	658 €		658 €	1 475 €	124,2%
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>4 227 937 €</b>		<b>3 817 437 €</b>	<b>4 067 296 €</b>	<b>6,5%</b>
Dotations	2 278 139 €	-88 066 €	2 190 073 €	2 308 016 €	5,4%
Impôts et taxes	2 035 155 €	-327 135 €	1 708 020 €	1 768 509 €	3,5%
Produit de gestion et divers	524 029 €		524 029 €	607 939 €	16,0%
<b>Total recettes réelles</b>	<b>4 837 323 €</b>		<b>4 422 122 €</b>	<b>4 684 464 €</b>	<b>5,9%</b>
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>609 386 €</b>		<b>604 685 €</b>	<b>617 168 €</b>	<b>2,1%</b>
Balance des mvts d'ordre	-153 896 €		-153 896 €	-252 249€	63,9%
<b>Résultat net exercice</b>	<b>455 490 €</b>		<b>450 789 €</b>	<b>364 919 €</b>	<b>-19,0%</b>
Résultat N-1 non affecté	64 496 €		64 496 €	120 000 €	86,1%
<b>Résultat Clôture exercice</b>	<b>519 986 €</b>		<b>515 285 €</b>	<b>484 919 €</b>	<b>-5,9%</b>
Remboursement capital de la dette	330 909 €		330 909 €	340 506 €	2,9%
Dépenses d'équipement	646 327€		646 327 €	744 682 €	15,2%
Dépenses d'ordre et divers	154 754 €		154 754 €	30 131 €	-80,5%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 131 990 €</b>		<b>1 131 990 €</b>	<b>1 115 319 €</b>	<b>-1,5%</b>
Subventions	135 253 €		135 253 €	113 717 €	-15,9%
Emprunt nouveau	154 000 €		154 000 €	150 000 €	-2,6%
FCTVA	220 129 €		220 129 €	166 003 €	-24,6%
Recette d'ordres et divers	320 346 €		320 346 €	298 695 €	-6,8%
<b>Total recette investissement</b>	<b>829 728 €</b>		<b>829 728 €</b>	<b>728 415 €</b>	<b>-12,2%</b>
Report résultat de clôture N-1	-244 600 €		-244 600 €	-146 858 €	-40,0%

Résultat de fonctionnement N-1 affecté à l'investissement	400 000 €		400 000 €	399 716 €	-0,1%
<b>Résultat de clôture investissement</b>	-146 862 €		-146 862 €	<b>-134 046 €</b>	-8,7%
			0		
<b>Total exercice</b>	373 125 €		373 125 €	<b>350 873 €</b>	-6,0%

*Commentaires par articles*

Libellé article	Article	Fonction	Réalisé 2002	Réalisé 2003	Crédits 2003	Commentaires
Enlèvement ordures ménagères	611	512	175	0	250	Déchets médicaux PMI
		810	12 030	0	12 000	Bennes services techniques
		812	286 313	0	0	Ramassage ordures ménagères
		823	3 354	140	3 500	Espaces verts
Charges locatives	614	023	731	440		Service reprographie
		520	2 729	2 973		Centre social + LCR
		71	472	622		Parc privé de la ville
		810	1 012	1 100		Services techniques
EDF	60612	814	37 330	16 642		Soit 24621 € de différence sur périmètre transféré Ce qui fait donc une hausse de 9% de ce poste à périmètre constant
		411	8 977	3 888		
		412	2 573	3 729		
Chauffage	60613	411	11 845	6 468		Ce qui donne, à périmètre constant, une baisse de 12,25% de ce poste.
Alimentation	60623		21 333	28 738		Transfert technique de l'article 6232
Fournitures administratives	6064		16 287	10 153	14 820	La centralisation des achats a permis une économie d'échelle
Livres, disques	6065		6 349	9 317	8 583	Evolution à la hausse de ce poste depuis 2 ans confirmant l'implication de la municipalité dans le fond bibliothécaire
Entretien bâtiments		020	8 168	3 801	8 000	Régie
		20	30 731	28 214	30 000	Conforme
		251	1 780	249	12 000	Régie
		33	0	1 661	0	Non prévu
		411	1 329	0	0	
		421	9 870	1 013	8 000	En attente d'investissements 2004
		422	462	0	0	
		520	4 031	386	5 000	Retard
		810	1 492	475	3 200	Surestimation en 2003
Entretien voies et réseaux	61523	814	47 395	4 598	0	Solde factures Forclum 2002 payées en 2003
		822	13 216	21 374	26 000	
Entretien matériel roulant	61551	autres	574	6 752	2 300	Echange moteur sur voiture fonction DGS (3882 €)
		810	1 355	1 129	1 000	
		815	8 899	3 846	2 500	
		823	370	811	2 000	
Autres frais divers	6188	020	0	270	225	Reliure état civil
Honoraires	6226	020	104	214	150	CIG assistance administrative sur constitution de dossiers
		810	1 653	1 710	1 800	DDE assistance technique
		820	2 507	1 556	0	En 2002 : Architecte révision POS En 2003 : Notaire (château des brouillards) + géomètre (dossier Lescaut)
Rémunération diverses d'intermédiaires	6228	020	3 000	24 892	0	En 2002 : CIG mission archivage Remplacement personnel d'entretien
		20 et 211	38 959	38 175	35 000	Remplacement personnel d'entretien et ATSEM Transport enfants CLIS (10 823 €)

		251	2 190	16 779	2 000	Remplacement personnel cantines
		33	0	520	1 524	Intervenants Bibliothèque (contes...)
		411	1 303	1 539	0	Intervenants sportifs
		421	8 402	15 606	9 500	Animation centre de loisirs
		520	522	2 748	2 400	Intervenants centre social
		810	4 624	0	0	Intérimaires tremplin 95 services techniques
		823	1 755	0	0	Intérimaires tremplin 95 espaces verts, non appelé en 2004 suite recrutement
		90	270	1 945	0	Remplacements Permanence emploi
Divers impression	6238	Tickets régie	2 620	2 510	3 231	
		020	772	0	1 000	Impression documents administratifs
		820	3 887	0	4 000	Plans urbanisme POS/PLU
		33	0	0	600	Non utilisé
		024	1 750	0	1 200	Non utilisé. En 2002 : Albums photos pour cadeaux mariages
Cotisation diverses	6281		1 723	1 723	2 700	UMVO
			517	517		AMIF
			168	0		Actu (Association des utilisateurs Civitas)
		020	0	8		Tremplin 95
			150	150		Association des communes du massif de la forêt de Montmorency
			10	10		CEEVO
		410	0	30	0	Sport emploi Val d'Oise
		422	30	0	0	Centre Départemental Loisirs Jeunes
		520	1 048	1 083	1 400	Fédération Départementale des centres sociaux
		815	91	100	200	Optile
Autres droits	6358	020	937	937	955	Taxe sur les bureaux - 2003
		71	0	115	0	Taxe logements vacants - La poste 2001
		91	0	592	0	2ème échéance taxe d'urbanisme marché place Vauban
Autres contingents et participations obligatoires	6558	01		8 052	10 300	CCOPF
		20	1 220	2 907	14 200	Participation scolarisation enfants hors commune
			0	869		LP Montsoul
			5 834	7 097		COSEC LP Montsoul
			1 313	0	0	SIRAGVO - Transféré CCOPF en 2003
		815	805	984	1300	Optile Frais de gestion
820	1 314	0	0	SIEP - Transféré CCOPF en 2003		
Rémunérations	fonction	30	79 350	15 896	13 855	Personnels redistribué sur d'autres fonctions > Agents d'entretien à 150% ETP basculé sur fonction 020 > 12 mois Emploi jeunes (dont 3 partis et 9 basculés en fonction 33) > 1 poste basculé en fonction 41
		255	66 187	50 910	35 906	Personnels redistribué sur d'autres fonctions > Agents d'entretien à 150% ETP basculé sur fonction 020 > Vacances supplémentaires par rapport au prévisionnel à hauteur de 14 000 € (toutes charges)
		41	7 622	48 827	46 500	> 1 poste basculé de la fonction 30 > Hausse des subventions de 8000 €
Redevances fermiers et concessionnaires	757	810	6 349	2 468	6 500	En 2002, SDEVO (3915 €) et redevance article 27 EDF (2434 €). En 2003, uniquement article 27 (2468 €)

Aucune observation n'étant formulée sur l'ensemble de l'exposé budgétaire et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire quitte la séance et laisse la Présidence à Monsieur GRANDJEAN pour le vote des Comptes Administratifs.

Le Conseil Municipal par 20 voix pour et 6 abstentions (MM. ROBERT, VIALAS, NEVEU, Mmes GAY, GODARD, GUERRIER) adopte le Compte Administratif 2003 de la Commune.

### BUDGETS ANNEXES

#### Eau potable

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reporté au 20.03.2003		215.986,08		
Résultats affectés (compte 106)		15.687,81		
Opérations de l'exercice	31.169,66	30.530,05	23.859,987	31.068,91
<b>TOTAUX</b>	<b>31.169,66</b>	<b>262.203,94</b>	<b>23.859,97</b>	<b>31.068,91</b>
Résultat de clôture		231.034,28		7.208,94
Restes à Réaliser	231.000,00			
<b>Totaux cumulés</b>	<b>231.000,00</b>	<b>231.034,28</b>		<b>7.208,94</b>
Résultats définitifs		34,28		7.208,94

Le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le Compte Administratif 2003 de l'eau potable.

#### Assainissement

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reporté au 20.03.2003		246.111,82		
Résultats affectés (compte 106)		29.187,29		
Opérations de l'exercice	46.412,55	86.611,49	42.465,98	114.955,44
<b>TOTAUX</b>	<b>46.412,55</b>	<b>361.910,60</b>	<b>42.465,98</b>	<b>114.955,44</b>
Résultat de Clôture		315.498,05		72.489,46
Restes à Réaliser	257347,66			
<b>Totaux cumulés</b>	<b>257347,66</b>	<b>315.498,05</b>		<b>72.489,46</b>
Résultat définitif	58.150,39			72.489,46

Le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le Compte Administratif 2003 de l'Assainissement.

Suite aux désordres subis sur le forage de Bouffémont, Monsieur MAZEL évoque l'éventualité dans les années à venir d'intégrer celui de Baillet.

Monsieur le Maire confirme qu'une réflexion est engagée dans le cadre de la Commission Environnement suite au rapport de la SFDE, et qu'une double réflexion est menée.

Monsieur le Maire remercie Monsieur GRANDJEAN pour la présentation des Comptes Administratifs et fait remarquer la qualité du travail réalisé par le service Comptabilité dans cette préparation budgétaire.

#### Point n° 5 : Questions diverses

##### Centre Equestre : bilan 2003

Monsieur le Maire informe que le bilan 2003 de la brigade équestre sera inscrit pour approbation à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

Monsieur MAZEL fait un point sur la saison de chasse et confirme la volonté d'éradiquer les sangliers responsables de nombreux accidents sur l'ensemble du massif.

**Motion adressée à Monsieur le Directeur de la Poste à Cergy.**

Pour faire suite à la décision prise lors de la dernière séance du Conseil Municipal, Monsieur BESNIER donne lecture de la motion adressée à Monsieur le Directeur de la Poste de Cergy concernant les difficultés rencontrées sur la Commune de Bouffémont dans la distribution du courrier.

*« Lors de sa séance du 5 février 2004, le Conseil Municipal de Bouffémont a souhaité vous interpeller au sujet de la médiocrité de votre service public.*

*Les entreprises, les riverains, sont extrêmement mécontents de la distribution de leur courrier : boîtes aux lettres oubliées de façon systématique, retard dans la distribution, les difficultés de circulation dues aux intempéries ne justifiant pas l'absence de courrier.*

*Aussi, le Conseil Municipal à l'unanimité vous demande*

*↳ un service public de qualité*

*↳ la distribution du courrier de façon permanente, malgré les intempéries*

*↳ la distribution des documents assurée par la poste dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la commune (journal municipal, informations municipales entre autres)*

*Certes, ces demandes nécessitent quelques efforts de la part de vos postiers mais nos administrés sont en droit d'attendre de votre service une prestation de qualité.*

*Le Conseil Municipal vous remercie de toute l'attention que vous voudrez bien porter à notre requête et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de nos respectueuses salutations. »*

**Jumelage avec la Commune de Maenza en Italie**

Monsieur le Maire annonce que les échanges vont reprendre avec la Commune de Maenza. Il indique qu'un projet d'échange est actuellement à l'étude pour le mois de juillet 2004 puisque la Commune de Maenza propose de recevoir une dizaine de jeunes Bouffémontois âgés de 18 à 30 ans sur le thème « Dialogue et Solidarité ».

**Réunion de concertation sur les 10 Arpents**

Suite à la dernière réunion de concertation du 8 mars 2004, Monsieur COIGNET propose qu'un encart soit prévu sur le site Internet afin que les administrés puissent s'exprimer sur le projet d'aménagement des 10 Arpents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.

La Secrétaire  
C. FOURIER

Le Maire  
G. BESNIER